

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
 DÉPARTEMENT DU DOUBS
 CANTON : BAVANS
 COMMUNE : BAVANS (25550)
 N° INSEE : 25048

Tampon Sous-préfecture

N° 07/2019

Nos réf. : AT/HT/DB/MCR

**EXTRAIT DU REGISTRE
 DES DÉLIBÉRATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL**



<p>DATE DE CONVOCATION : 06/03/2019</p>	<p>L'an deux mil dix neuf le quatorze mars à vingt heures,</p> <p>Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Agnès TRAVERSIER, Maire</p> <p><i>Étaient présents :</i> TRAVERSIER Agnès, ATAR Nathalie, DURY Bernard, JELIC Céline, GRISEY David, LIPSKI Jean-Pierre, VILMINOT Pascal, MULLER-FRAS Stéphanie, FRANÇOIS Claudine, BEDEZ Christian, GLAB Grégory, GROSJEAN Aline, ADDE Patrick, CLAUDON Pierre, RADREAU Sophie, MORASCHETTI Élisabeth (arrivée à 20h25), LOUYS Jean-Pierre (arrivé à 20h05), HERGAS Jasminska.</p> <p><i>Était représentée :</i> BORNE Aurélien, LALLAOUA Nora, NOIROT Catherine, SEGAUD Grégoire, PLANÇON Aurélie, MÉRAUX Jocelyne.</p> <p><i>Procurations données :</i> BORNE Aurélien a donné procuration à DURY Bernard, LALLAOUA Nora a donné procuration à JELIC Céline, NOIROT Catherine a donné procuration à ATAR Nathalie, SEGAUD Grégoire a donné procuration à TRAVERSIER Agnès, PLANÇON Aurélie a donné procuration à GROSJEAN Aline, MÉRAUX Jocelyne a donné procuration à RADREAU Sophie.</p> <p><i>Absente excusée :</i> DELMARRE Véronique, <i>Absents :</i> MORANDINI-HENRICI Séverine, GORGULU Alpay.</p>
<p>DATE D’AFFICHAGE : 14/03/2019</p>	
<p>NOMBRE DE CONSEILLERS :</p> <p><i>En exercice : 27</i> <i>Présents : 18</i> <i>Votants : 24</i> <i>Ayant donné procuration : 6</i> <i>Absents excusés : 1</i> <i>Absents : 2</i> <i>Exclus : 0</i></p>	
<p>OBJET :</p> <p><i>Avenant à la Convention / Aides aux Temps Libres ATL – CAF (2019-2020)</i></p>	
<p>RÉSULTAT DU VOTE :</p> <p>- <i>Pour : 24</i> - <i>Contre : 0</i> - <i>Abstention : 0</i></p>	<p>Madame Céline JELIC est nommée secrétaire de séance.</p>

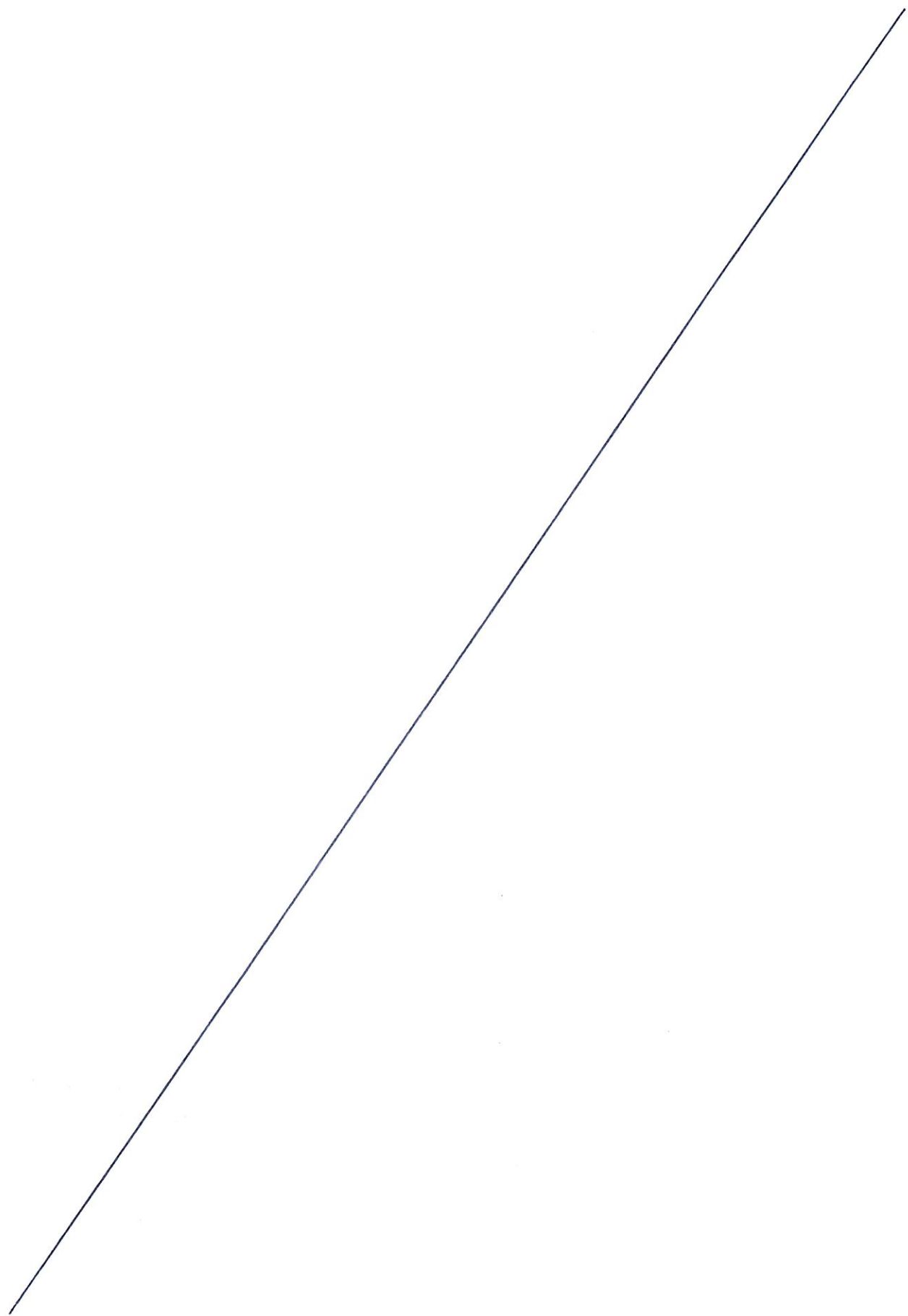
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **par 24 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 abstention**, autorise Madame le Maire à signer la prorogation de la convention d'objectifs et de financement relative aux Aides aux Temps Libres (ATL) concernant les Accueils de Loisirs Sans Hébergement, pour la période du 07/01/2019 au 05/01/2020.

Fait et délibéré à Bavans, le 14/03/2019
 Ont signé au registre tous les membres présents.
 Pour extrait conforme

DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE
 Transmise à la Préfecture le 14/03/2019
 Publiée le 14/03/2019.....
 DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME
 Le Maire



Handwritten signature



Convention d'objectifs et de financement



Avenant à la convention Aides aux Temps Libres Accueil de Loisirs Sans Hébergement

N° Dossier : 2623/0005

N° SIAS : 406

Entre les soussignés:

LA COMMUNE DE BAVANS

dont le siège est situé 1 rue des Fleurs - 25550 BAVANS

représentée par Madame Agnès TRAVERSIER, Maire, dûment habilitée à l'effet des présentes,

d'une part ;

Et : **LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU DOUBS**

dont le siège est situé 3 rue Léon Blum – 25216 MONTBELIARD Cedex

représentée par son Directeur, Monsieur Lionel KOENIG

d'autre part.

Il est convenu et arrêté ce qui suit :

MODIFICATION DE L'ARTICLE 10 – alinéa 1
Durée de la convention

La présente convention de financement est prorogée du 07/01/2019 au 05/01/2020.

Fait en deux exemplaires

dont : un pour La Commune de Bavans
un pour La Caisse d'Allocations Familiales du Doubs

Chacun faisant également foi.

Besançon, le 30 janvier 2019



LE MAIRE

COMMUNE DE BAVANS

Handwritten signature of Agnès Traversier.

AGNÈS TRAVERSIER

LE DIRECTEUR

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU DOUBS

Large handwritten signature of Lionel Koenig.

LIONEL KOENIG